

En ce qui concerne la dimension très importante du Cycle de Doha qui porte sur le développement, le Canada souhaite que ce cycle trouve une issue qui respecte l'équilibre entre les objectifs de développement, les préoccupations des pays en développement et les intérêts commerciaux du Canada. Le Canada appuie une solution qui contribue de façon importante à la réalisation des objectifs de développement des pays membres de l'OMC et mène à une plus grande intégration des pays en développement au système commercial mondial. C'est pourquoi le Canada est favorable à un traitement spécial et différencié à l'égard des pays en développement, à la prestation d'une assistance technique touchant le commerce et au renforcement des capacités, et à une plus grande cohérence entre les politiques de l'OMC et celles des autres institutions internationales. Pour plus d'information sur le Canada et l'OMC, veuillez consulter le site Web à www.international.gc.ca/tna-nac/wto-fr.asp.

Accord sur les marchés publics de l'OMC

Les marchés publics étrangers représentent un marché dont la valeur annuelle atteint des centaines de milliards de dollars, ce qui constitue un potentiel immense pour les exportateurs canadiens. Par conséquent, le Canada s'emploie, dans le cadre de l'OMC, à accroître la couverture sectorielle et à réduire les obstacles discriminatoires aux États-Unis et sur les autres marchés clés. Un mécanisme clé à cet égard est l'Accord sur les marchés publics (AMP) de l'OMC. L'AMP constitue une base pour l'accès garanti des fournisseurs canadiens aux marchés publics des États-Unis, de l'Union européenne, du Japon et d'autres marchés clés. Le Canada persiste dans ses efforts pour élargir et rendre plus sûr l'accès aux marchés par l'intermédiaire de l'AMP, et l'examen continu de l'AMP, dont le mandat est d'accroître la portée de l'accord, de le simplifier et d'éliminer les mesures discriminatoires, demeure une priorité. Les parties à l'AMP, le Canada et 37 autres pays, ont consenti provisoirement à un nouveau texte qui représente un progrès important dans les négociations de l'OMC sur les marchés publics. On prévoit que les négociations se termineront en 2007.

L'accession de nouveaux membres à l'OMC

Depuis l'accession du Vietnam, en janvier 2007, l'OMC compte 150 membres. Le Canada participe activement aux négociations d'accession de tous les pays candidats. À l'heure actuelle, les 29 pays suivants se trouvent à des stades divers du processus d'accession : Afghanistan, Algérie, Andorre, Azerbaïdjan, Bahamas, Bélarus, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Cap-Vert, Éthiopie, Iran, Iraq, Kazakhstan, Laos, Liban, Libye, Monténégro, Ouzbékistan, Russie, Samoa, Sao-Tome-et-Principe, Serbie, Seychelles, Soudan, Tadjikistan, Tonga, Ukraine, Vanuatu, Vietnam et Yémen

Parmi les 29 candidats qui attendent actuellement leur accession à l'OMC, 10 font partie des pays les moins avancés (PMA) : ce sont l'Afghanistan, le Bhoutan, le Cap-Vert, l'Éthiopie, le Laos, le Samoa, Sao-Tome-et-Principe, le Soudan, le Vanuatu et le Yémen. Le Canada travaille avec d'autres pays membres de l'OMC pour favoriser l'accession des PMA, reconnaissant que leur accession les soutiendrait dans leurs efforts de développement et les aiderait à devenir des membres à part entière du système commercial mondial. Le Canada approuve les lignes directrices adoptées par le Conseil général de l'OMC en décembre 2002 qui visent à faciliter et à accélérer les négociations avec les PMA qui veulent accéder à l'OMC.

Pour plus d'information sur le processus d'accession à l'OMC, veuillez consulter www.wto.org/french/thewto/f/acc/f/acc_f.htm.